

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>EX-88- Hardener</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	
<b>Numéro de la FDS</b>	01188
<b>Code du produit</b>	01188H, 01189H, 01288H
<b>Usage recommandé</b>	Revêtement à haute brillance
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de la société</b>	Environmental Technology, Inc.
<b>Adresse</b>	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537, USA.
<b>Numéro de téléphone</b>	001 707-443-9323
<b>E-mail</b>	mail@eti-usa.com
<b>Personne-ressource</b>	Directeur technique
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	800-424-9300 (CHEMTREC)

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

<b>Intervention</b>	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traitement spécifique (voir cette étiquette).
<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucun(e) connu(e).

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Polyoxypropylènediamine		9046-10-0	20-60
Nonylphénol		84852-15-3	10-60
2-Piperazine-1-ylethylamine		140-31-8	1-25
Amine d'éther alkylique		39423-51-3	1-25

**Remarques sur la composition** Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire. Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer la peau à fond avec de l'eau courante tiède pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

L'ingestion peut provoquer des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies respiratoires supérieures, à l'oesophage, voire à l'appareil digestif. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. Le contact peut entraîner des brûlures corrosives, des lésions cornéennes et la cécité. Démangeaisons, rougeurs, œdème, brûlures cutanées ou cloques.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés. L'exposition peut aggraver des troubles cutanés préexistants.

#### Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Lors d'un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former comme du : Oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>). Oxydes d'azote

<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	S'assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir à l'écart des zones basses. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ce produit est miscible dans l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Recueillir et éliminer le produit répandu comme indiqué à la section 13 de la FDS. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique.

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Assurer une ventilation efficace. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Tenir hors de portée des enfants.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Consulter la section 10 de la FS.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Directives au sujet de l'exposition</b>	Aucune norme d'exposition n'est accordée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Stocker les vêtements de travail séparément.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Gants résistants aux produits chimiques.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter une tenue de protection chimique pour prévenir tout contact avec la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

## Considérations d'hygiène générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Liquide visqueux.
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide. Liquide versable.
<b>Couleur</b>	Clair.
<b>Odeur</b>	Minimal. Non distinct. Ammoniaquée.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	$\geq 11.7$
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	$> 121.0\text{ }^{\circ}\text{C}$ ( $> 249.8\text{ }^{\circ}\text{F}$ ) Coupelle fermée
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	$> 1$ (Air = 1)
<b>Densité relative</b>	1.15
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Légèrement soluble (0.1-1%)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut réagir avec des agents comburants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter les matières incompatibles et la chaleur intense.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides. Agents comburants forts. Agents comburants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun attendu dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation. Les vapeurs ou les émanations dégagées lors du chauffage peuvent causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque des brûlures des yeux. Provoque de graves lésions des yeux.
<b>Ingestion</b>	Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion. Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** L'ingestion peut provoquer des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies respiratoires supérieures, à l'oesophage, voire à l'appareil digestif. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Le contact peut entraîner des brûlures corrosives, des lésions cornéennes et la cécité. Démangeaisons, rougeurs, œdème, brûlures cutanées ou cloques.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer des brûlures de l'appareil digestif.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
------------	---------	----------------------

2-Piperazine-1-ylethylamine (CAS 140-31-8)

#### Aiguë

#### Cutané

DL50

Lapin

880 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Corrosif pour la peau et les yeux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des brûlures des yeux. Provoque de graves lésions des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** Danger possible pour la reproduction. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Du fait de sa forte viscosité, ce produit ne constitue pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Effets indésirables possibles sur la reproduction et le développement.

**Autres informations** Toxicité pour la reproduction. Les symptômes peuvent être retardés. Peut provoquer des allergies respiratoires et cutanées.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Présumé très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Composants	Espèces		Résultats d'épreuves
2-Piperazine-1-ylethylamine (CAS 140-31-8)			
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	1950 - 2460 mg/l, 96 heures
Polyoxypropylènediamine (CAS 9046-10-0)			
<b>Aquatique</b>			
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues	0.32 mg/l, 72 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

**Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau**

Nonylphénol (CAS 84852-15-3) 5.71

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun(e) connu(e).

### 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination). Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

**Numéro ONU** UN1760

**Désignation officielle de transport de l'ONU** Liquide corrosif, n.s.a (Mélange de nonylphénol)

**Classe de danger relative au transport**

**Classe** 8

**Danger subsidiaire** -

**Groupe d'emballage** III

**Dangers environnementaux** Oui

**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

#### IATA

**UN number** UN1760

**UN proper shipping name** Corrosive liquids, n.o.s. (Nonyl Phenol Mixture)

**Transport hazard class(es)**

**Class** 8

**Subsidiary risk** -

**Label(s)** 8

**Packing group** III

**Environmental hazards** Yes

**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

#### IMDG

**UN number** UN1760

**UN proper shipping name** Corrosive liquids, n.o.s. (Nonyl Phenol Mixture)

<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	8
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Label(s)</b>	8
<b>Packing group</b>	III
<b>Environmental hazards</b>	
<b>Marine pollutant</b>	Yes
<b>EmS</b>	Not available.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
<b>Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Non déterminé(e).
<b>Informations générales</b>	Polluant marin réglementé par l'IMDG.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.  
 Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	17-Septembre-2017
<b>Date de la révision</b>	-
<b>Version n°</b>	01
<b>Références</b>	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses 2005 Fiche de données de sécurité pour produits chimiques - Partie 1 : contenu et ordre des sections) Lignes directrices du SGH de la JCIA, octobre 2008 Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. Environmental Technology, Inc. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate.